

III. — MAROC

A ses débuts, l'année 1971 paraissait adhérer à la tendance dominante des dernières années de la décennie 60 et aux perspectives tracées par la politique économique du Maroc depuis 1961 et principalement depuis la promulgation du plan triennal 65-67 et du plan quinquennal 68-72. Au niveau des choix fondamentaux et théoriques, priorité avait été accordée aux secteurs agricoles et touristiques et les options privilégiaient la libération des échanges extérieurs, le financement de l'aide étrangère, l'association à la C.E.E. et l'orthodoxie en matière de gestion financière et monétaire. En pratique, la politique économique poursuivie s'est traduite par un renforcement de privilèges sociaux et par l'élargissement de l'écart séparant les catégories, les secteurs, et les régions les plus favorisées des catégories, des secteurs et des régions les plus défavorisées.

Le Coup d'Etat militaire du 10 juillet 1971 devait donner cependant à cette année une certaine originalité par rapport aux années qui la précédaient. Cet événement, quelles que soient par ailleurs les motivations, fort complexes du reste, qui l'ont engendré, a permis objectivement de briser la tendance économique dominante; il a permis aussi de libérer des revendications socio-politiques qui devaient être à la base de dramatiques déchirements dans la pratique gouvernementale et mettaient en relief l'éventualité du changement de l'orientation générale du pays. La crise psychologique suscitée par les événements de juillet 1971, dans les milieux proches des centres de décisions, et qui se reflétait par un ralentissement dans les rouages administratifs, par une hésitation accrue au niveau de l'élaboration des programmes gouvernementaux, devait s'ajouter à la tension politique engendrée par les mêmes événements et aux développements des revendications socio-politiques, pour donner au deuxième semestre de l'année un aspect tout à fait différent de celui qui caractérisait le premier semestre.

L'Administration a tenté de s'adapter à la nouvelle situation en prenant un certain nombre d'initiatives (augmentation des traitements et des salaires, baisse du prix du sucre, assainissement partiel des finances publiques) afin de dissiper le malaise; elle a même permis des discussions et des confrontations sur d'éventuelles mutations en matière d'options politiques et économiques, mais les changements des comportements officiels ne sont pas arrivés au point de permettre une révision réelle des méthodes et des choix généraux. Le résultat au niveau du bilan de l'année 1971 a fait que globalement celle-ci s'inscrit dans la tendance caractéristique des années précédentes tout en présentant une certaine spécificité qui rompt la monotonie et la morosité que ceux qui s'intéressent au Maroc ont remarqué depuis 1965. Essentiellement l'année 1971 a annoncé qu'un changement dans le pays n'est pas impossible.

On essaiera dans cette chronique de présenter une image de l'économie marocaine en 1971 en tenant compte en premier lieu des aspects réels et en second lieu des aspects monétaires et en posant enfin à la réflexion les perspectives et les choix qui prennent actuellement une grande importance du fait d'une part de la fin de la phase quinquennale 68-72 et du fait d'autre part et surtout des conséquences politiques des événements de l'été 1971.

I. — LES ASPECTS RÉELS DE L'ÉCONOMIE MAROCAINE EN 1971

Il s'agit de rendre compte du résultat du processus productif interne des divers secteurs et d'étudier ses conséquences dans les relations extérieures.

A. — LE PROCESSUS PRODUCTIF INTERNE

L'analyse de la production des biens et services est déterminée par la connaissance des valeurs ajoutées de chaque secteur, le plus dominant c'est-à-dire l'agriculture, et les autres non moins importants c'est-à-dire les mines, l'énergie, l'industrie et l'infrastructure.

1) *L'agriculture.*

L'effort gouvernemental dans l'agriculture a été certainement, sur le plan purement financier, important : comme depuis 1967, les investissements publics en 1971 ont essentiellement financé la grande hydraulique et les équipements agricoles. Les résultats n'ont pas été cependant au niveau de l'effort, l'efficacité de l'action étatique reste limitée du fait de la défaillance interne de l'administration elle-même, de la résistance des structures agricoles aux initiatives de modernisation et surtout du *statu quo* structural qui interdit une répartition égalitaire et rationnelle du surplus engendré par l'action publique.

Globalement la production agricole 1970-71 a été, comparativement aux résultats moyens des années précédentes, d'un bon niveau puisque l'on a pu enregistrer une production de 51,5 millions de quintaux pour les quatre grandes céréales, production jamais égalée à l'exception de la fameuse récolte 1967-68 (60 millions de quintaux). La régularité de la pluviométrie durant l'année, phénomène que le pays connaît depuis 4 ans et l'accroissement des superficies ensemencées ont beaucoup aidé à l'augmentation de la production agricole. Les rendements ont progressé : ceux du blé dur, du blé tendre, de l'orge et du maïs ont été respectivement de 10,8 quintaux, 11,2 quintaux, 12,9 qx et 8,6 qx à l'hectare contre 9,8 qx, 8,4 qx, 10,3 qx et 6,2 qx pour l'année 1969-70. La production de ces quatre céréales aurait augmenté de 26 % d'une année à une autre.

TABLEAU 1

Evolution des productions et des rendements agricoles

Produits	Superficie en milliers d'ha	Rendements qx/ha	Productions milliers de qx
Céréales d'hiver	<u>4 113</u>	<u>11,7</u>	<u>4 8311</u>
Blé dur	1 517	10,8	1 6415
Blé tendre	489	11,2	5466
Orge	1 998	12,9	2 5719
Avoine	19	-	153
Alpiste	38	6,8	258
Autres	52	7,6	300
Céréales de printemps	<u>539</u>	<u>9,5</u>	<u>5136</u>
Maïs	453	8,6	3899
Sorgho	83	14,5	1203
Riz	1	27,0	27
Légumineuses	<u>427</u>	<u>7,8</u>	<u>3348</u>
Oléagineuses	<u>23</u>	<u>8,4</u>	<u>194</u>
Cultures industrielles	<u>70</u>	<u>299,1</u>	<u>1 6040</u>
Betterave	43	368,3	1 5839
Coton	17	11,2	191
Autre	10	1,0	10
Cultures maraichères	<u>120</u>		

Source : O.C.I.C. et Ministère de l'Agriculture.

S'agissant des productions autres que les céréales, on pourra relever un accroissement de la production des légumineuses : 2,4 millions de quintaux de fèves contre 1,8 million de quintaux l'année précédente, 483 000 quintaux de petits pois (contre 334 000) et 156 000 quintaux de lentilles (contre 151 000); mais la production des pois chiches a été affectée par une grande régression (19 000 qx contre 1 372 000 qx l'année précédente). La production des cultures industrielles n'a connu qu'une faible progression par rapport à l'année précédente puisque la production betteravière n'a pu atteindre que 1,6 million de tonnes et celle du coton brut moins de 20 000 tonnes : l'agriculture

marocaine reste donc toujours éloignée des cultures industrielles. Enfin la production des cultures oléagineuses a diminué en 1971 du fait de la baisse des surfaces cultivées engendrée par des conditions climatologiques défavorables à ce type d'agriculture.

La production animale reste d'une productivité très faible. Sa stagnation et la médiocrité de son rendement démontrent que la situation de l'élevage marocain n'a connu aucune mutation importante depuis plusieurs années malgré la politique d'incorporation des races importées de l'étranger dans le cheptel du pays. L'élevage reste essentiellement traditionnel. L'effectif du cheptel est caractérisé par un surpeuplement par rapport à la capacité des pâturages et par une sous-production par rapport aux besoins en viande et surtout en produits laitiers.

TABLEAU 2
Effectif du cheptel en milliers de têtes

	1970	1971
Bovins	2 674	2 718
Ovins	11 724	11 120
Caprins	5 553	5 023
Camelins	141	146
Porcs	19	11

Source : Ministère de l'Agriculture.

Dans le secteur de la production agricole destinée à l'exportation, on remarque une baisse de 18,2 % de la production des agrumes qui a entraîné une baisse de 6 % de l'exportation de ce produit compensée cependant par une tendance favorable des prix. Le tableau 3 indique la progression constante de la production des agrumes depuis 10 ans, signe de l'expansion du secteur moderne de l'agriculture orienté vers l'exportation.

L'évolution de l'agriculture marocaine permet de relever quelques remarques :

— Globalement, l'effort financier gouvernemental dirigé vers l'agriculture est important. Les investissements publics et semi-publics dans l'agriculture (barrages inclus) représentent 45 % de l'ensemble des investissements prévus dans le plan 68-72. L'établissement du Code d'investissement agricole en 1969, les actions visant l'augmentation de la production animale, l'utilisation des semences sélectionnées et surtout les travaux de la grande hydraulique (1,4 milliard de DH dans la phase quinquennale, soit 65 % des investissements affectés à l'agriculture et à l'hydraulique) constituent les indicateurs de cet effort.

TABLEAU 3

Années	Production (1 000 t)	Exportation	
		(1 000t)	%
1962	455	348	76,4
1963	489	352	71,9
1964	630	483	73,4
1965	530	412	77,7
1966	637	449	70,4
1967	703	522	74,2
1968	772	610	79,0
1969	767	534	69,6
1970	887	618	69,6
1971	726	582	80,1

Source : O.C.E.

— Le résultat quantitatif de l'action publique dans l'agriculture, considérée comme secteur prioritaire, est souvent décevant. Si, en effet, la production des agrumes est en progression constante, l'agriculture traditionnelle est restée stagnante en comparaison avec l'accroissement démographique et celui des besoins. Le déficit céréaliier est toujours croissant (4,8 millions de qx pour 1970-71), l'importation des produits laitiers nécessite une charge importante (73,3 millions de DH en 1971).

— Le goulot d'étranglement majeur dans l'agriculture reste lié au *statu quo* structurel c'est-à-dire à l'état actuel de la répartition des richesses et de la distribution du fruit de l'action publique. La gestion plus ou moins défectueuse de l'administration centrale et locale à l'occasion de son contact avec la paysannerie dans le cadre des facilités accordées par l'Etat (crédit agricole, distribution des engrais, des semences sélectionnées etc.) atténue l'efficacité de l'effort financier de l'Etat. La structure foncière caractérisée par une inégalité de plus en plus flagrante ne permet pas d'utiliser d'une façon rationnelle et socialement acceptable les investissements publics dans l'agriculture.

2) La production minière.

La production minière marocaine a connu une augmentation au niveau de l'exploitation et de l'exportation des phosphates (les 3/4 des exportations marocaines des produits du sous-sol) et une baisse au niveau des autres minerais par rapport à 1970 qui avait déjà connu une production médiocre.

Cette baisse est due essentiellement à la chute des cours dans le marché mondial des métaux engendrée par la stabilisation de l'activité industrielle dans les pays avancés.

Il semble par ailleurs que l'augmentation du S.M.I.G. et l'unification des zones salariales, deux décisions gouvernementales prises au second trimestre, aient gêné quelques entreprises d'exploitation des mines métallurgiques qui étaient auparavant rattachées à la quatrième zone de salaire et se trouvaient favorisés par un niveau de salaires très bas.

TABLEAU 4

*Production et exportation des principaux produits miniers
(en millier de tonnes)*

	1970		1971	
	Production	Exportation	Production	Exportation
Phosphates	11 399	11 242	12 029	12 000
Plomb métallurgique	24	23	18	19
Minerai de Plomb	120	78	124	74
Zinc	32	38	21	15
Manganèse chimique	112	106	99	87
Fer	872	813	623	459
Pyrroutine	291	286	440	-

Source : Ministère du Commerce et de l'Industrie.

3) La production énergétique.

La production énergétique est déterminée par l'ampleur de l'activité économique interne. En 1971, elle avait au départ tendance à s'accroître mais le taux de son accroissement a dû baisser à partir de l'été. On pourra relever ainsi la diminution de la quantité de pétrole raffiné (1 472 809 t contre 1 506 564 t en 1970) et par contre une augmentation de 7 % de la production de l'énergie électrique qui a pu dépasser ainsi le cap de 2 milliards de kWh; le 1^{er} milliard kWh ayant été dépassé en 1960, le doublement de la production a donc été effectué en 11 ans (soit un taux annuel de 6,5 %). Le taux de progression de l'énergie électrique en 1971 a été cependant plus faible que celui des dernières années (12,5 % en 1968, 9,5 % en 1969 et 8,4 % en 1970). La baisse continue de l'extraction du pétrole brut est due à l'épuisement des puits du Gharb; le Maroc qui devient de plus en plus importateur d'hydrocarbures a accordé en 1971 à des sociétés étrangères et mixtes des permis de recherche tout le long de la côte atlantique, mais demeurés à ce jour sans résultats.

TABLEAU 5

Production énergétique en 1971	Quantités
Electricité (en milliards de kWh)	2 000
Pétrole brut (en tonnes)	22 918
Pétrole raffiné (en tonnes)	1 472 809
Charbon (en tonnes)	474 500

4) La production industrielle

Le secteur industriel a été certainement le secteur le plus affecté par la crise de confiance suscitée par les événements politiques de l'année. Toutes les branches industrielles ont connu un ralentissement certain dans leurs activités, quelques unes mêmes ont été touchées par une régression de leur production. Seule la cimenterie a marqué quelques points en avance puisque sa production s'est accrue de 12,9 % par rapport à celle de 1970 (ce taux cependant est inférieur à celui des années précédentes (20 % en 1969 et 16 % en 1968); le niveau de la production de ciment est resté à un niveau assez élevé grâce, d'une part, à la demande soutenue engendrée par la construction des ouvrages hydrauliques et d'autre part au développement relatif des constructions privées dans la campagne, financées en grande partie par l'apport des transferts des ouvriers marocains en Europe. Le taux d'accroissement de la production de l'industrie de caoutchouc était aussi supérieur à celui des autres branches (7 %). Partout ailleurs, on a assisté à un ralentissement généralisé malgré le niveau jugé bon de la production agricole : l'amélioration du niveau de la production industrielle des engrais par rapport à 1970 ne lui a pas permis de revenir à celui enregistré en 1969. D'autres secteurs, à savoir le carton et papier, les matières plastiques, les produits alimentaires, les produits pharmaceutiques ont stagné ou ont connu une progression très lente. Les industries métallurgiques (charpente métallique, chaudronnerie, fonderie) durent connaître des situations difficiles du fait du relâchement des commandes à la suite de la baisse des investissements en matériel. L'industrie textile a produit au même niveau que celui de 1970. La diminution de la production du textile pour le marché intérieur, constatée après l'été, a été compensée par une augmentation des exportations de ce secteur vers les pays de la C.E.E. Cette industrie a dû souffrir aussi en 1971 de la pénurie des matières premières (coton et fibrane) et de la désorganisation de l'ensemble de la branche. Enfin le rythme de l'accroissement de l'industrie alimentaire n'a pas baissé en 1971, la progression démographique constituant de plus en plus l'élément moteur de cette branche.

Dans son ensemble, l'industrie marocaine comme celle de beaucoup de pays sous développés reste dans l'impasse. Confrontée à un marché intérieur trop étroit, faute d'une répartition de revenus plus égalitaire, et incapable de rechercher des clients permanents et sûrs à l'extérieur, elle souffre d'une

fragilité accrue qu'une crise politique comme celle de juillet 1971 n'aide nullement à atténuer.

5) *Les travaux publics et les barrages*

Si les Travaux publics continuent à s'intéresser à l'amélioration du réseau routier pour répondre à l'accroissement du trafic automobile et aux exigences touristiques, l'essentiel de l'action publique dans ce secteur est orienté vers la construction des barrages et des ouvrages hydrauliques. En 1971, le barrage Hassan Eddakil sur le Ziz construit grâce à une contribution fiscale sur la consommation du sucre est entré en service alors que trois importants ouvrages sont restés en chantier : Barrages El Mansour ed Dehbi (Oued Draa), Youssef Bentachfine (Oued Massa) et Idriss I^{er} (Oued Innaouen); la même année a débuté la construction d'un barrage sur le Bouregreg pour l'alimentation en eau des villes de la côte au moment où l'on a lancé l'étude pour la construction de nouveaux barrages.

En 1971, l'option « barragiste » s'est donc précisée en tant que pilier des plans gouvernementaux, elle continue de susciter des controverses. Souvent, à partir de considérations économiques et techniques, on a tenté de démontrer les inconvénients de tel ou tel barrage. Mais au-delà de cette controverse, force est de constater que le surplus des investissements hydrauliques n'a pas été souvent distribué de la façon la plus rationnelle et la plus juste sur le plan social.

B. — LES ÉCHANGES DE BIENS ET DE SERVICES AVEC L'EXTÉRIEUR

Les relations extérieures en matière de commerce de biens et services ont présenté pour 1971 un point sombre dans le tableau économique de l'année. Les causes sont aussi bien structurelles que conjoncturelles.

1) *Le commerce extérieur*

La balance commerciale en 1971 a connu un déficit semblable à celui de 1970 et supérieur à celui de 1969.

TABLEAU 6

en millions de DH

	1968	1969	1970	1971
Importations	2 586,3	2 646,2	3 158,9	3 214,8
Exportations	2 278,1	2 455,4	2 469,6	2 526,2
Soldes	- 308,2	- 190,8	- 689,3	- 688,6
Couverture (%)	88,1	92,8	78,2	78,6

Source : Office des Changes.

On peut tirer des enseignements sur l'évolution du commerce extérieur à cinq niveaux :

1) Les importations marocaines restent en progression continue. Celle-ci a été en 1971, cependant assez légère à cause de la diminution de 8,6 % des importations en biens d'équipement. Les quantités importées en hausse concernent essentiellement les produits agricoles qui répondent au déficit alimentaire surtout en blé tendre (243 millions DH d'importation en 1971) en sucre (148 MDH) en produits laitiers (73 MDH) et en huiles végétales (141 MDH). Les importations des produits énergétiques ont connu aussi une progression de 25 % du fait de l'achat de produits pétroliers. Une progression de 25 % du fait de l'achat de produits pétroliers. Une progression de 9,4 % concerne les importations des matières premières d'origine animale et végétale.

La tendance à la baisse des importations a affecté les produits manufacturés (-6,2 %) qui constituent cependant le secteur le plus important des importations (plus de 60 %). Elle intéresse les demi-produits de nature métallique, chimique et synthétique (baisse de 8,6 % par rapport à 1970). Plus inquiétante apparaît la diminution des importations des biens d'équipement (789 millions de DH en 1971 contre 864 MDH en 1970 soit 8,6 %) due à la chute des investissements en matériel, observée lors de la seconde moitié de l'année. La baisse a touché l'acquisition des moteurs électriques (34 millions de DH en 1971 contre 68 MDH en 1970) des machines de textiles (32 MDH contre 60 MDH) du matériel d'extraction (22 MDH contre 46 MDH) et du matériel ferroviaire (8 MDH contre 25 MDH). L'achat des biens agricoles est resté cependant en progression (52 MDH contre 42 MDH).

TABLEAU 7

Importations du Maroc en 1971 par groupes d'utilisation

Groupement	Poids en milliers de tonnes	Valeur en millions de DH	%
Alimentation	<u>1 068</u>	<u>701,2</u>	<u>19,8</u>
Energie	<u>2 069</u>	<u>235,6</u>	<u>6,7</u>
Matières premières	541	466,6	<u>13,2</u>
- d'origine végétale	457	417,3	11,8
- d'origine minérale	84	49,3	1,4
Produits finis	<u>911</u>	<u>2 124,6</u>	<u>60,2</u>
- demi-produits	768	789,9	22,4
- biens d'équipements	81,5	789,3	22,4
- biens agricoles	6,8	52,0	1,5
- biens industriels	74,7	737,3	20,9
Produits de consommation	61	545,4	15,4
Or industriel	-	4,7	0,1
Total	4 587,5	3 532,7	100

Source : Office des Changes.

2) La structure des importations a connu sur le plan qualitatif une détérioration due essentiellement à la baisse des importations des biens d'équipement et à l'accroissement de l'acquisition des produits alimentaires, énergétiques et des matières premières dont la part dans les importations a augmenté de 1970 à 1971 respectivement de 16,8 % à 19,8 %, de 5,5 % à 6,7 % et de 12,3 % à 13,2 % alors que la part des biens d'équipement a baissé de 24 % à 22,4 %. Une autre chute a affecté, à un taux moins important que celui des biens d'équipement, les biens de consommation dont la part relative a baissé de 16,3 % à 15,4 % ainsi que les biens finis industriels dont la part a diminué de 22,8 % à 20,9 %.

Bien que l'on puisse enregistrer une baisse du prix de la tonne importée de 10 % (770 MDH en 1971 au lieu de 860 MDH en 1970), il faut cependant remarquer que cette baisse est due essentiellement à la diminution des importations des biens d'équipement durant 1971.

3) Les exportations marocaines ont connue une certaine progression en 1971 passant de 2 455 MDH en 1970 à 2 526 MDH en 1971 (+ 2,3 %). On remarque cependant une régression des exportations de minerais imputables à la baisse des cours mondiaux et à une diminution de la production nationale en produits miniers (762 MDH en 1971 contre 783 MDH en 1970). Cette régression pouvait être plus importante si elle n'avait pas été compensée par un accroissement des exportations des phosphates (588 MDH en 1971 contre 571 MDH en 1970). On enregistre par ailleurs la diminution d'une année à une autre des exportations des denrées alimentaires (1 206 MDH contre 1 246 MDH) à cause de la chute des exportations des tomates fraîches, de l'orge, du vin de fûts, du jus de fruits et des légumes. En hausse, on notera les exportations des conserves de légumes et de poissons.

TABLEAU 8

Exportations du Maroc en 1971 par groupes d'utilisation

Groupement	Poids en milliers de tonnes	Valeur en millions de DH	%
Alimentation	1 280	1 206,2	47,7
Energie	64	9,2	0,4
Matières premières	13 063	915,3	36,3
- d'origine végétale	187	153,0	6,1
- d'origine animale	12 876	762,3	30,2
Produits finis	<u>332,3</u>	<u>395,5</u>	<u>15,6</u>
- demi-produits	318	118,1	7,4
- biens d'équipement	5,5	40,1	1,6
. biens agricoles			
. biens industriels	5,5	40,1	1,6
- biens de consommation	8,6	167,3	6,6
Total	14 739,8	2 526,2	100

Il est par ailleurs intéressant de remarquer un net accroissement des exportations des produits manufacturés dont la part reste cependant marginale. Cet accroissement (395 MDH contre 260 MDH) concerne les exportations des engrais naturels et chimiques produits par Maroc-Chimie à Safi, des textiles vendus sur le marché de la C.E.E. et des camions montés qui se dirigent vers le marché chinois.

4) La structure des exportations marocaines est représentative de l'économie d'un pays sous-développé. Une amélioration qualitative fort légère s'est effectuée au niveau de la structure des exportations par rapport à l'année précédente : elle est due à la baisse de la part des matières premières et des produits alimentaires dans l'ensemble des ventes à l'extérieur en faveur de la part des produits finis (la part relative des produits alimentaires a reculé de 50 % en 1970 à 47,7 % en 1971, celle des matières premières de 38 % à 36 % alors que la part des produits finis s'est accrue de 10 % à 15 %).

5) Dans son ensemble, l'orientation des échanges commerciaux avec le reste du monde n'a connu aucune modification en 1971. La France reste le premier client et le premier fournisseur du pays, puisque le tiers des flux extérieurs se fait avec ce pays et le déficit entre les deux parties s'avère chronique d'une année à une autre (— 165 millions de DH en 1971).

Avec les U.S.A., deuxième partenaire commercial du Maroc, le déficit est plus important et les importations restent en progression continue (501 MDH en 1971 contre 392 MDH en 1970) essentiellement à cause de l'achat du blé tendre américain, alors que les exportations sont en régression (36 MDH en 1971 et 39 MDH en 1970). Les échanges avec les quatre autres principaux partenaires (Allemagne fédérale, Italie, Grande-Bretagne et U.R.S.S.) sont aussi déficitaires pour le Maroc.

Si la C.E.E. reste de loin le principal partenaire commercial du pays, par rapport aux autres partenaires, il est remarquable d'observer cependant que la part des échanges avec cette entité à connu en 1971 une régression relative (la part des exportations vers la C.E.E. est passée de 60,6 % en 1970 à 56,6 % en 1971 et celle des importations de 50,8 % à 49,2 %). Faut-il imputer ce léger recul à la tendance à la baisse qui a caractérisé l'économie marocaine à la fin de 1971 ou faut-il la considérer comme une preuve de l'insuccès de l'association du Maroc à la C.E.E. (1). Si l'économie marocaine se trouve intégrée à l'économie européenne dominante, force est de constater que l'association n'a pas encore engendré les fruits escomptés par ses défenseurs, l'accroissement des exportations de quelques produits industriels vers les pays de la C.E.E. ne suffisant pas pour démontrer le contraire, surtout après la généralisation des préférences tarifaires accordées par l'Europe à l'ensemble des pays du Tiers-Monde.

Les tableaux 9 et 10 présentent l'évolution des échanges commerciaux du Maroc avec ses principaux partenaires de 1970 à 1971.

(1) Cf. : sur ce sujet aux études sur l'Association parues dans l'A.A.N. (1969).

TABLEAU 9
Répartition géographique des importations du Maroc

Pays fournisseurs	1970		1971	
	MDH	%	MDH	%
France	1 074	31	1 083	30,7
U. S. A.	392	11,3	501	14,2
R. F. A.	303	8,7	267	7,6
Italie	186	5,4	210	6
U. R. S. S.	165	4,8	142	4
Grande-Bretagne	161	4,6	144	4,1
Espagne	94	2,7	136	3,9
Pays-Bas	96	2,8	102	2,9
U. E. B. L.	101	2,9	77	2,1
Suède	84	2,5	76	2,2
Algérie	67,4	1,9	70	2
Japon	68	1,9	67,6	1,9
Cuba	6,2	1,8	74	2,1
Chine	5,5	1,6	60	1,7

Source : Office des Changes.

TABLEAU 10
Répartition géographique des exportations du Maroc

Principaux pays clients	1970		1971	
	MDH	%	MDH	%
France	304	36,6	901	36,3
R. F. A.	226	9,2	213	8,5
Italie	163	6,6	119	5,0
Grande-Bretagne	137	5,6	125	4,7
Espagne	93	3,8	106	4,2
U. E. B. L.	87	3,5	99	3,9
Chine	36,6	1,5	93	3,7
U. R. S. S.	70	2,9	84	3,5
Algérie	65	2,7	82	3,3
Pays-Bas	116	4,7	79	3,2
Pologne	49	2,0	50	2,0
U. S. A.	39,4	1,6	36	1,5
Suède	35,7	1,4	33	1,3
Tchécoslovaquie	38,9	1,2	27	1,1

Source : Office des Changes.

6) Le Commerce avec les autres pays maghrébins nécessite une remarque particulière. Il reste faible alors que l'on continue de parler de plus en plus du Maghreb. Il est à relever cependant un certain progrès dans les échanges avec l'Algérie, progrès promoteur de certaines possibilités d'avenir. En effet les exportations dirigées vers les autres pays du Maghreb se sont montés à 97 millions de DH en 1971 contre 88 millions en 1970 et les importations 73 MDH contre 66 MDH. L'Algérie reste le premier partenaire maghrébin et africain du Maroc, elle intervient pour 3,3 % dans les exportations et 2 % dans les importations du pays. Pour l'Algérie, le Maroc reste un importateur des produits pétroliers (65 MDH en 1971 soit 94 % des achats marocains de l'Algérie) et un exportateur de sucre raffiné, de superphosphates et de minerais.

2) *Le tourisme*

De plus en plus le tourisme est appelé, dans le cadre de l'orientation générale de la politique économique du pays, à jouer un rôle important dans la détermination des équilibres globaux et partiels de l'économie. Pour 1971, l'activité touristique aurait été décevante : le seuil de 1 million de touristes n'a pas été atteint puisqu'on a pu compter seulement 914 635 touristes dont 823 259 touristes de séjour et 91 376 touristes de croisières contre 852 365 touristes de séjour et 105 508 touristes de croisières en 1970. Certes les recettes touristiques ont enregistré une nette progression : 307 millions de DH en 1970 et 464 millions de DH en 1971, mais dans l'ensemble les résultats de l'activité touristique n'étaient pas au niveau de l'effort consenti et ne correspondaient pas aux vœux gouvernementaux. Trois causes ont déterminé la médiocrité de l'année touristique : la vaccination exigée à la suite de l'apparition du choléra, au Maroc comme dans d'autres pays méditerranéens et africains (on a d'ailleurs exagéré le danger puisque la maladie n'a pas connu des développements importants). Les effets du coup d'Etat de juillet qui a engendré une crise de confiance aussi bien dans le pays que chez les éventuels visiteurs, et enfin les restrictions de transfert décidées dans quelques pays du fait de l'instabilité des données du système monétaire international lors de l'été 1971. Faut-il remarquer que la progression générale de l'arrivée des touristes a été au premier semestre de 1971 assez élevée (+ 30 % par rapport à 1971) et qu'elle a été encore plus élevée au début de 1972 pour comprendre à quel point l'activité touristique se trouve à la merci de phénomènes politiques, sociaux et psychologiques ?

II. — LES ASPECTS FINANCIERS ET MONÉTAIRES DE L'ÉCONOMIE MAROCAINE

Les aspects financiers et monétaires de l'économie permettent de saisir les équilibres partiels à travers le budget, la balance des paiements et la

masse monétaire. Ils permettent de connaître la place relative des agents économiques : l'Etat, l'extérieur, les ménages et les entreprises.

A. — LE BUDGET

Le budget devient de plus en plus l'image représentative de l'économie. En 1971, les Finances Publiques ont dû s'adapter aux effets des événements politiques de l'année. La loi de Finances votée à la fin de 1970 dans le sens de la continuité de la politique budgétaire, a connu en novembre 1971 une révision importante après la promulgation d'une loi de Finances rectificative.

Au départ, les dépenses publiques étaient estimées à 5 520 222 170 MDH (soit une progression de 5,9 % par rapport à l'année antérieure) et les recettes étaient évaluées à 5 610 434 638 MDH (soit une progression de + 12 % par rapport à l'année 1970. Le solde excédentaire de 90,2 millions de DH reflétait le caractère orthodoxe de la politique budgétaire poursuivie depuis un certain nombre d'années.

TABLEAU 11
Lois de Finances de 1970 et 1971

En millions de DH

	1970		1971	
	R	D	R	D
Budget général de l'Etat				
- Ressources	4 066,4	-	4 433,4	-
- Dépenses de fonctionnement	-	2 608,7	-	2 770,9
- Dépenses d'investissement	-	1 132,8	-	1 307,6
- Dettes amortissables et flottantes	-	324,1	-	353,6
Total 1	4 066,4	4 065,6	4 433,4	4 432,1
Budgets annexes				
- Ressources	285,0	-	272,7	-
- Dépenses d'exploitation	-	202,0	-	210,8
- Dépenses d'investissement	-	82,6	-	54,6
Total 2	285,0	284,6	272,7	265,5
Comptes spéciaux du Trésor	653,7	862,3	904,4	822,6
Total général	5 005,1	5 212,5	5 600,4	5 520,2
Excédent R/C		- 207,4	+ 90,2	

Source : Ministère des Finances.

Dans cette loi des Finances de 1971, les dépenses de fonctionnement et la dette publique ont représenté 61 % du volume global. L'Etat reste donc essentiellement un consommateur. Les ministères à compétence administrative absorbent l'essentiel des dépenses de fonctionnement (41,29 %) avec 490 MDH pour la Défense Nationale, et 452 MDH à l'Intérieur; les ministères à caractère social interviennent pour 33,3 % des dépenses publiques avec 689 MDH pour l'Enseignement, enfin les ministères à caractère économique absorbant 19,4 % du budget de fonctionnement avec 189 MDH pour l'Agriculture et 115 MDH pour les Travaux Publics.

La dette publique a nécessité pour son remboursement une masse budgétaire en progression de 9,2 % par rapport à 1970 puisque la dette amortissable s'est élevée à 296,5 MDH en 1971, contre 2 715 MDH en 1970. D'une année à une autre l'endettement public, principalement vis-à-vis de l'extérieur, augmente d'une façon continue.

Au niveau des dépenses d'investissement, on pourrait noter pour le budget 1971 un accroissement de 15 % par rapport à l'année antérieure (1 132 861 449 MDH en 1970 et 1 307 660 741 en 1971). L'essentiel des investissements publics concerne l'Agriculture et la construction des barrages.

Sur le plan des recettes, l'on peut constater sans étonnement la prépondérance des impôts indirects et du financement par les emprunts contractés essentiellement avec des pays étrangers et des institutions internationales. Le financement des dépenses de fonctionnement dépend d'une fiscalité caractéristique de l'Etat du sous-développement (impôt indirect et droits de douane), et les dépenses d'équipement dépendent principalement des apports étrangers.

TABLEAU 12
Structure des recettes du budget général (MDH)

	1970	1971
Impôts directs et taxes assimilées	701,3	678,7
Droits de douane	517,0	566,0
Impôts indirects	1 268,5	1 474,0
Droits d'enregistrement et de timbres	187,6	200,0
Produits et Revenus du domaine	56,5	-
Produits des monopoles et exploitations financières de l'Etat	0,5	7,3
Produits divers;	75,8	85,7
Recettes en atténuation des dépenses	56,0	58,9
Recettes exceptionnelles et d'emprunt	1 132,8	1 307,6
Recettes d'ordre	70,0	55,0
Total	4 066,3	4 443,3

Source : Ministère des Finances.

Quelques modifications devaient intervenir, en novembre 1971, dans le budget, à la suite de mesures d'ordre social et d'augmentation de quelques dépenses décidées dans le cadre d'initiatives d'assainissement visant à atténuer les effets de malaise psycho-politique qui apparut après le coup de Skhirat. La loi de Finances rectificative de novembre 1971 a permis l'accroissement des dépenses budgétaires de quelques 298 MDH en vue d'alimenter des crédits nouvellement ouverts, essentiellement :

- L'augmentation de 15 % des traitements de fonctionnaires à compter du 1^{er} juillet 1971.
- L'intégration du personnel de l'Etat dans de nouveaux cadres.
- Réduction de 0,35 MDH par kg du prix du sucre, ce qui équivaut à une moins value fiscale.
- Suppression de la taxe radiophonique.
- Crédits pour l'amortissement de nouveaux prêts conclus avec la B.I.R.D., l'A.I.D., le Koweït et la B.A.D.
- Assainissement de quelques situations financières par paiement de dettes publiques envers des régies et les compagnies nationalisées (sucreries, Maroc-Chimie).

Par ailleurs, la même loi a fixé les moyens de financement de ces crédits sous forme de plus-value fiscale sans cependant faire disparaître totalement l'excédent d'origine. Des exonérations d'impôt ont été décidées en faveur des petits artisans et commerçants sur l'impôt sur les bénéfices et des petits propriétaires pour la taxe d'édilité.

B. — LA BALANCE DE PAIEMENTS

La structure de la balance de paiements marocaine en 1971 est dans son ensemble semblable à celles des années 1970 et 1969. Certes au niveau comptable l'excédent global est plus important en 1971 (+ 359 MDH) qu'en 1970 (169 MDH) et en 1969 (130 MDH), mais il est à remarquer que, comme lors de ces deux dernières années, l'effet déséquilibrant en 1971 des échanges en biens et service (— 850 MDH) a été compensé par l'effet équilibrant des paiements de transfert (+ 549 MDH) et de la balance des Capitaux (+ 599 MDH).

Le déficit de la balance commerciale semble devenir chronique, ses causes ont été analysées dans la première partie. On retiendra par ailleurs dans la balance de biens et de services une diminution des frais de transport et de services à l'étranger et surtout une hausse des recettes touristiques qui sont passées de 314 MDH en 1970 à 467 MDH. Cette hausse pouvait être plus importante si le mouvement touristique n'avait pas été affecté au second semestre pour les causes que nous avons analysées.

On relève, par ailleurs que la balance des transferts a connu un solde positif remarquable grâce essentiellement au rapatriement effectué par les marocains qui travaillent à l'étranger; cet apport qui a été de 480 MDH est supérieur à celui des recettes touristiques.

TABLEAU 13
Soldes des postes de la Balance de paiements
 (en millions de DH)

	1969	1970	1971
1 - Marchandises	- 190,8	- 692,7	- 693,0
2 - Services et paiement de transfert	+ 125,7	+ 61,9	+ 391,8
- Services	- 225,9	- 306,1	- 157,5
- Paiement de transfert	+ 351,6	+ 368,0	+ 549,3
3 - Opérations en Capital	+ 195,9	+ 724,2	+ 599,6
4 - Allocations DTS	-	+ 76,5	+ 61,0
Total	+ 130,8	+ 169,9	+ 359,4

Au niveau de l'apport financier extérieur, on peut constater que le niveau des investissements privés d'origine étrangère équivaut celui de 1970 (135 millions de DH) mais ne correspond nullement pas à l'importance des encouragements fournis par l'Etat à l'investisseur étranger. Ces capitaux sont parvenus en 1971 à raison de 22,8 % de France, de 19,4 % des U.S.A. et de 13 % de l'Allemagne Fédérale et d'Italie.

Comme lors des dernières années, les apports publics sous forme d'emprunt et de dons, continuent à jouer un rôle important dans l'équilibre de la balance des paiements et du financement de l'économie. Le tableau 14 donne une idée de leur évolution depuis deux ans selon les sources d'approvisionnement.

En 1971, le niveau de l'aide étrangère a dépassé celui qui a été enregistré lors des dernières années; par ailleurs, aussi bien au niveau de la répartition des sources de l'aide qu'à celui de son affectation et sa division en dons et prêts, la physionomie générale des apports publics étrangers reste similaire à celle des tendances observées lors des dernières années: les prêts ont constitué en 1971 plus de 92 % de l'ensemble de l'aide, les Etats-Unis restent le premier fournisseur de l'aide (33,7 %) suivis de la France (18 %), et de la R.F.A. (16,6 %) et des institutions internationales (B.I.R.D. essentiellement: 14,7 %).

L'aide américaine continue à financer essentiellement les importations marocaines en biens alimentaires (blé, huile, coton) et en biens d'équipement. Celle de la France concerne l'acquisition des biens d'équipement dans le cadre de projets budgétaires. L'apport allemand est destiné au financement de barrages (Tanguist et Youssef Ben Tachfine) et de matériel pour les sucreries et pour l'extraction des phosphates. L'essentiel de l'aide de la B.I.R.D. répond aux crédits ouverts auprès de la B.N.D.E. et au C.I.H., deux

TABLEAU 14
L'aide étrangère publique en 1970 et 1971
(en millions de DH)

	1970				1971			
	Prêts	Dons	Total		Prêts	Dons	Total	
			M DH	%			M DH	%
France	101,4	41,9	143,3	18,9	108,5	43,1	151,6	18,1
U. S. A.	258,0	47,9	305,9	40,4	254,9	28,3	283,2	33,7
Allemagne fédérale	84,4	-	84,4	11,2	133,3	6,0	139,3	16,6
Koweït	23,3	-	23,3	3,1	13,1	-	13,1	1,6
B. I. R. D. et I. D. A.	75,3	-	75,3	10	123,6	-	123,6	14,7
U. R. S. S.	64,0	-	64,0	8,5	39,6	-	39,6	4,7
Iran	15,2	-	15,2	2,0	13,1	-	13,1	1,6
Italie	33,6	-	33,6	4,4	14,6	-	14,6	1,7
Autres	1,7	9,8	11,5	1,5	47,5	14,7	62,2	7,3
Total	659,9	99,6	756,5	100,0	748,2	92,1	840,3	100,0

Source : Office des Changes.

institutions nationales spécialisées dans le financement à long terme de l'industrie, l'hôtellerie et la construction.

L'amortissement de la dette connaît un accroissement parallèle à celui de l'aide. En 1971, le Maroc a remboursé au terme de sa dette extérieure quelques 314 millions de DH contre 182 MDH en 1970. Comme dans beaucoup de pays sous-développés, d'année en année, on approche du seuil critique de l'endettement.

Le tableau 15 rend compte des comptes extérieurs en 1971.

C. — L'ÉVOLUTION DE LA MASSE MONÉTAIRE ET DES PRIX

L'évolution des disponibilités monétaires en 1971 n'était pas sans susciter des soucis aux gouvernements au niveau de son impact sur l'équilibre économique général. L'année a été caractérisée par une expansion importante de la masse monétaire contrairement aux tendances observées les années antérieures. En effet en 1971, les disponibilités se sont accrues de 12,4 % alors que la P.I.B. a progressé de 5 % en termes réels. Cet accroissement est dû essentiellement à la monnaie scripturale dont la masse a augmenté de 14 % contre 7 % en 1970. L'accroissement de la monnaie fiduciaire et des dépôts du Trésor n'a pas dépassé 8 % à 9 %.

TABLEAU 15
Balance de paiements 1971
 (en millions de DH)

Postes et rubriques	Recettes	Dépenses	Solde
A. Biens et Services	3 899,8	4 650,3	- 850,5
1 - Marchandises F.O.B.	2 518,4	3 207,1	- 688,7
2 - Or non monétaire		4,3	- 4,3
3 - Frais de transport et d'assurance sur expédition internationale	128,9	317,9	- 189,0
4 - Autres transports	45,1	85,7	- 40,6
5 - Voyages	760,0	300,0	+ 460,0
6 - Revenu des investissements	79,8	310,4	+ 69,8
7 - Transactions gouvernementales	195,9	312,7	- 116,8
8 - Autres services	81,7	112,2	81,7
B. Paiements de transfert	842,6	293,3	+ 549,3
9 - Privé	707,9	211,7	+ 496,2
10 - Public	134,7	81,6	+ 53,1
C. Capitaux non monétaires	1 104,4	504,8	+ 599,6
11 à 13 - Privé	348,6	189,9	+ 158,7
. Soldes crédits commerciaux	165,9	76,8	+ 89,1
. Prêts et investissements	168,8	49,7	+ 119,1
. Autres	13,9	63,4	- 49,5
13 à 14 - Public	755,8	314,9	+ 440,9
. Crédits commerciaux	432,1	155,1	+ 277
. Prêts en devises	311,9	140,6	+ 171,3
. Prêts en dirhams	4,2	18,2	- 14,0
. Autres	7,6	1,0	+ 6,6
D. Allocations D.T.S.	61,0		+ 61,0
Total	5 807,8	5 448,4	+ 359,4

Sur le plan des contreparties, les avoirs extérieurs ont progressé en 1971 de 360 MDH grâce à l'aide étrangère, aux transferts des travailleurs marocains en Europe et aux recettes touristiques, ce qui a pu compenser le grand déficit de la balance des biens et services. Au contraire les créances sur le Trésor n'ont pas progressé à un niveau élevé alors que les crédits à l'économie ont augmenté de 14 % surtout à l'occasion du financement de

TABLEAU 16
Evolution de la masse monétaire
 (en millions de DH)

	Décembre 1969	Décembre 1970	Décembre 1971
Monnaie fiduciaire	2 123	2 261	2 462
Monnaie scripturale	3 035	3 280	3 747
Quasi monnaie	493	410	477
Total	5 651	5 951	6 686

Source : Banque du Maroc.

la récolte en juin-juillet. On peut donc dire que la masse monétaire dépend en 1971 essentiellement des avoirs extérieurs qui ont permis une aisance au Trésor et aux banques privées.

TABLEAU 17
Evolution des contreparties
 (en millions de DH)

	Décembre 1969	Décembre 1970	Décembre 1971
Avoirs extérieurs	604	598	958
Créances sur le Trésor	2 708	2 962	3 027
Crédit à l'économie	2 523	2 571	2 935
Balances diverses	- 184	- 180	- 234
Total	5 651	5 951	6 686

Source : Banque du Maroc.

L'augmentation de la masse monétaire implique en partie une hausse des prix. En 1971, l'indice du coût de la vie, dont la valeur n'est pas aujourd'hui incontestable 13 ans après son établissement, a terminé l'année au niveau de 140, 2 contre 133,9 en janvier, ce qui représente une augmentation de 4,7 %.

La baisse du prix du sucre au 3^e trimestre, n'a nullement permis d'arrêter la hausse des prix engendrée aussi bien par l'expansion monétaire que par l'augmentation des prix agricoles et par les mesures gouvernementales entreprises après le Coup d'Etat de Skhirat (augmentation des salaires, des traitements et du S.M.I.G.).

L'évolution de l'économie nationale dans ses aspects réels, monétaires et financiers se reflète dans les comptes de la Nation dont la valeur reste cependant simplement indicative à cause de la faiblesse des instruments statistiques et comptables dans une économie sous-développée comme celle du Maroc.

TABLEAU 18
Evolution d'indice du coût de la vie
(base 100 en 1959)

	1970	1971
Janvier	132,3	134,8
Février	133,5	137,2
Mars	133,8	138,2
Avril	131,9	137
Mai	130,7	137
Juin	128,9	136,3
Juillet	129,6	137,4
Août	130,4	137,4
Septembre	131,9	138,1
Octobre	132,6	137,1
Novembre	134	138,6
Décembre	133,9	140,2

Source : Division des statistiques.

III. — EVOLUTION DES AGRÉGATS GLOBAUX ET DE LA POPULATION

Globalement, la Production Intérieure Brute s'est accrue en 1971 de quelque 5,2 % par rapport à celle de 1970. Si l'on considère que le taux d'accroissement démographique a été estimé dans le dernier recensement à 3 % pour la population autochtone, on pourrait affirmer que l'accroissement de la P.I.B. par tête d'habitant a été de 2,2 % pour l'année en question. Le tableau 19 donne une idée de l'évolution des valeurs ajoutées des secteurs de 1968 à 1971.

Ce tableau résume les données de l'activité économique telles que nous les avons décrites à la première partie de cette chronique. Il confirme le caractère sous-développé de l'économie nationale dont la valeur ajoutée globale, essentiellement de l'agriculture et du secteur tertiaire, et où les branches qui produisent pour l'exportation jouent le rôle déterminant dans la formation de la production intérieure.

Les instruments de la comptabilité nationale marocaine ne permettant pas une évaluation sérieuse des revenus perçus par toutes les catégories sociales, c'est par l'intermédiaire de la comptabilité en termes de production

TABLEAU 19
Evolution de la P.I.B.
 (en millions de DH, prix 1960)

Secteurs	1968	1969	1970	1971
Agriculture, pêche	3 980	3 650	3 720	3 940
Energie	310	330	350	370
Mines	980	620	620	630
Industries et artisanats	1 490	1 580	1 670	1 770
Bâtiments et T. P.	570	610	690	730
Transports et services	2 010	2 090	2 190	2 300
Commerce	2 440	2 550	2 720	2 840
Total de la P. I. B.	11 380	11 430	11 960	1 258 ⁰

que l'on arrive à calculer le P.N.N. au coût des facteurs qui est l'équivalent du Revenu National. En 1971, on a estimé le R.N. à quelques 16 570 millions de DH contre 14 970 millions de DH en 1970.

Si le taux d'accroissement du Revenu National et la Production Intérieure brute a été en 1971 au même niveau enregistré lors des 3 dernières années, l'on doit relever cependant que le taux d'accroissement des investissements en matériel et outillage en particulier a connu une baisse de 60 millions de DH par rapport à 1970. Les investissements dans le secteur du bâtiment ont augmenté grâce essentiellement aux constructions de barrages et de projets touristiques. A ce niveau, on relève donc que c'est le financement de l'industrie qui a été essentiellement affecté par la crise de confiance suscitée par les événements de l'été.

TABLEAU 20
Evolution de la formation brute de capital fixe
 (en millions de DH courants)

Branches	1970	1971
Matériel et outillage	1 190	1 130
Bâtiment	510	590
Travaux Publics	870	900
Total	2 570	2 620

Source : Division du Plan et des Statistiques.

Il faudrait remarquer que l'évolution des investissements en 1971 aurait dû être néfaste si l'essentiel du financement n'avait pas été assuré par les ressources publiques (les 3/4 des investissements sont publics ou semi-publics), ce qui explique d'ailleurs le niveau soutenu des investissements dans l'agri-

culture, l'hydraulique et le bâtiment c'est-à-dire dans les secteurs inscrits dans le cadre des priorités du plan quinquennal.

Les comptes de la Nation n'ont de valeur que si on les compare aux nombres d'habitants dans le pays. A cet égard l'année 1971 nous a donné quelques indications sur la situation démographique puisque l'administration a dû effectuer du 20 juillet au 3 août 1971 un recensement général de la population. Le résultat annoncé accordait au pays une population de 15 379 259 habitants dont 111 900 étrangers; par rapport à 1960 l'accroissement aurait été de 32,3 % ce qui correspond à un taux moyen de 2,7 % et un taux de 3 % pour la population musulmane. Une des indications les plus importantes de ce recensement est relative au mouvement d'urbanisation rapide (les habitants des villes constituaient en 1960 quelque 29,3 % et en 1970 plus de 35,1 %). Aujourd'hui la ville de Casablanca représente selon les indications du recensement plus de 10 % de la population du pays alors que l'agglomération Rabat-Salé groupe quelques 540 000 habitants.

*
**

Nous avons pu dire dans la chronique sur l'année économique de 1970 (1), qu'au Maroc les années se ressemblent. L'année 1971 n'allait pas au départ constituer l'exception. Les événements politiques que le pays a connus lors de cette année ont, cependant, permis aux gouvernants, à l'opinion publique et à l'observateur de toucher aux limites de la politique économique poursuivie depuis une dizaine d'année dans le cadre de l'orientation générale du pays. De nouveau, comme après l'indépendance politique en 1956 et lors des affrontements entre les forces politiques de 1960 à 1962, les marocains se trouvaient obligés de se poser en 1971 la question fondamentale : quelle voie poursuivre pour assurer le développement économique et social ? Toutes les péripéties, tous les événements, toutes les décisions durant cette année étaient liées à cette question : le coup d'Etat de Skhirat, l'arrestation d'anciens ministres et responsables de gestion économique et administrative pour délits de corruption, les initiatives d'ordre social (accroissement des traitements et salaires, diminution du prix du sucre, lutte contre la corruption, augmentation du S.M.I.G. au niveau de 0,95 DH l'heure, l'unification de zones de salaires, l'institution de l'impôt sur le revenu pour 1972) enfin les négociations avec le front de l'opposition la Koutlah Watania. A tous les niveaux, on sentait que les choix du passé sont arrivés à leurs limites. Fallait-il changer les orientations d'une façon radicale et faire participer les forces de changement aux grandes initiatives ou fallait-il simplement opter pour certaines révisions, et effectuer des replâtrages pour atténuer le malaise ? L'année 1971 s'est terminée en faveur du second choix, mais le débat devait continuer d'une façon intensive en 1972.

F. OUALALOU (*).
Mai 1972

(1) Voir l'A.A.N., 1970.

(*) Professeur à la Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat.